

# Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RG1205 Linguistique anglaise			
Ancien Code	PERG1B25ANGL3	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEGB1250		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Giovannina ROSA</b> (giovannina.rosa@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Mélanie BAELEN</b> (melanie.baelen@helha.be) HELHa Loverval <b>Eric NICAISE</b> (eric.nicaise@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Anglais, Français		

## 2. Présentation

### Introduction

L'étudiant.e sera amené.e à acquérir des compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) et culturelles, notamment en lien avec le tronc commun.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable d'identifier et d'utiliser les savoirs linguistiques (grammaticaux, lexicaux et phonologiques) théoriques abordés en soutien des compétences orales et écrites développées dans l'UE1201.

L'étudiant.e sera évalué sur l'ensemble de ces acquis d'apprentissage.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

### **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG1B25ANGL3A Linguistique anglaise

45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG1B25ANGL3A Linguistique anglaise

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

voir RGE

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [edu-loverval@helha.be](mailto:edu-loverval@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Linguistique anglaise			
Ancien Code	13_PERG1B25ANGL3A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEGB1251		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE vise l'acquisition des fondements disciplinaires en anglais. On entend par fondements disciplinaires l'acquisition de la grammaire de l'anglais, du vocabulaire et de la phonologie de l'anglais au niveau intermédiaire (B1). Cette UE vise à préparer l'étudiant à aborder la langue anglaise avec ses futurs élèves.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage terminal

AAT 5 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Acquis d'apprentissage spécifique

Au terme de l'UE, l'étudiant (e) est capable de

- maîtriser la grammaire de l'anglais au niveau B1/ intermédiaire et l'application de la connaissance grammaticale en contexte. La grammaire est vue de façon systématique mais aussi en tant qu'outil de communication, au service des quatre compétences langagières.
- maîtriser du système phonologique de l'anglais au niveau segmental (sons). Il s'agit çà ce stade de pouvoir identifier les sons de l'alphabet phonémique et d'accentuer correctement le vocabulaire vu en classe.
- de reconnaître et définir les premières notions de linguistique spécifiques à l'anglais, telles que collocations; 'chunks'; 'phrases', phraseologie, etc.
- de reconnaître les caractéristiques du discours linguistique, c'ad l'utilisation de la langue au delà de la phrase. Il s'agit de savoirs théoriques abordés en soutien des compétences orales et écrites développées dans l'UE1201.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

L'étudiant sera amené à découvrir et s'approprier :

1. la grammaire de l'anglais au niveau intermédiaire, avec une attention particulière aux temps
2. le système phonologique de l'anglais au niveau segmental. Place de l'accent tonique en anglais, avec une attention particulière au mots et accentuation de la syllabe

3. Le vocabulaire de la vie courante et du métalangage nécessaire pour parler de la langue anglaise: quels sont les termes utilisés en anglais pour parler de la langue.

### **Démarches d'apprentissage**

Au delà du cours ex cathedra, différents moments de questions-réponses sont prévus suite au travail en autonomie. La grammaire est abordée en classe par le professeur et d'autres chapitres sont vus en étude autonome par les étudiants. Avant les self-study tests, une séance de question-réponses est prévue durant le temps de classe. Le Blended learning est aussi pratiqué dans la mesure où les étudiants préparent une partie de la matière à domicile. Cette préparation sera ensuite exploitée en détails lors du cours.

Lors des différentes séances en présence de l'enseignant.e, les étudiant.es découvriront (de manière inductive, déductive, magistrale et interactive) des éléments propres à la linguistique de la langue étudiée, qu'ils mettront ensuite en pratique au travers d'exercices variés.

Lors du travail en autonomie, les étudiants exploiteront différentes ressources proposées par l'enseignant.e pour acquérir une connaissance d'éléments linguistiques de base. Par exemple, les étudiant.es étudieront de manière autonome le lexique inhérent à des thématiques données. De la même façon, certains aspects grammaticaux peuvent être travaillés en autonomie.

La matière travaillée en autonomie pourra faire l'objet d'évaluations formatives, de présentations orales ou de travaux écrits lors des séances en présence de l'enseignant.e.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Moments de questions-réponses et activités de learner training durant lesquelles l'étudiant est amené à réfléchir sur sa méthode de travail et de progression linguistique.

### **Sources et références**

- notes de cours
- ouvrages de référence:
  - Longman Grammar of English (self-study edition)
  - MURPHY, Raymond. (2019). English Grammar in Use. Fifth edition. Cambridge: CUP.
  - REDMAN, Stuart. (2017). English Vocabulary in Use. Pre-intermediate and Intermediate. Fourth edition. Cambridge: CUP.
- lectures à effectuer dans d'autres manuels de grammaire de référence

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- version digitalisée des notes et livre de cours
- liens vers sites de référence sur Internet, tels que BBC Learning English, TED Talk et Youtube (vidéos portant sur différents aspects de la grammaire et la phonologie)

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation consiste en une épreuve intégrée des différents aspects linguistiques énoncés en description des activités d'apprentissage:

examen écrit de grammaire et de phonétique et du lexique afférent au cours (vocabulaire spécifique à la linguistique et vu en classe de façon occasionnelle). Pour la grammaire, il s'agit d'un examen intégrant les différents chapitres de grammaire vus en classe et en self-study. Pour la phonétique, il est demandé à l'étudiant d'écrire en anglais les mots transcrits en phonétique et de pouvoir indiquer l'accent tonique de mots vus en classe. Pour le lexique, il s'agit de pouvoir appliquer en contexte le vocabulaire vu.

### **Pondérations**

---

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Évc	15				
Période d'évaluation	Exe	85			Exe	100

Évc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### **Dispositions complémentaires**

Toute absence à l'épreuve formative (self-study tests) et certificative devra être justifiée. Une reprogrammation éventuelle de l'épreuve pourra être réorganisée, en accord avec le professeur pour l'épreuve formative et avec la direction pour l'épreuve certificative.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).